

aT/jG/cP

Délibération UPVD/CFVU 2023/26-09 n°01 du 26 septembre 2023

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L712-1 à L712-6-1 ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la délibération UPVD/CFVU 2020/10-12 n°02 du 10 décembre 2020 portant sur l'élection de la Vice-Présidente de la commission « Formation et Vie Universitaire » ;
Vu l'avis du conseil de l'INSPE du 28/06/23,
Vu l'avis du conseil de l'IFCT du 1/06/23,
Vu l'avis du conseil de l'UFR SÉE du 12/09/23,
Vu l'avis du conseil de l'UFR LSH du 19/09/23.

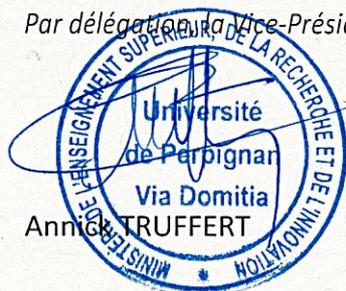
La commission de la formation et de la vie universitaire, après avoir délibéré, a approuvé à l'unanimité :

- Cadrage des modalités de contrôle des connaissances du Master MEEF de l'INSPE

Membres en exercice : 31	Pour : 20
Membres présents ou représentés : 20	Contre : 0
Membres autorisés à voter : 20	Abstention : 0
Suffrages valablement exprimés : 20	

Fait à Perpignan, le 2 octobre 2023

Par délégation, la Vice-Présidente Formation,



PJ : Cadrage des modalités de contrôle des connaissances du Master MEEF de l'INSPE

CPI : Direction / Rectorat

Diffusion : Intranet et le site internet de l'UPVD

aT/jG/cP

Délibération UPVD/CFVU 2023/26-09 n°02 du 26 septembre 2023

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L712-1 à L712-6-1 ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la délibération UPVD/CFVU 2020/10-12 n°02 du 10 décembre 2020 portant sur l'élection de la Vice-Présidente de la commission « Formation et Vie Universitaire » ;
Vu l'avis du conseil de l'UFR SEE du 12/09/23,
Vu l'avis du conseil de l'IFCT du 1/06/23,
Vu l'avis du conseil STAPS du 3/07/23,
Vu l'avis du conseil de l'UFR SJE du 19/09/23,
Vu l'avis du conseil de l'IUT du 21/09/23,
Vu l'avis du conseil de l'IAE du 2/10/23,
Sous réserve de l'avis du conseil de l'UFR LSH du 10/23.

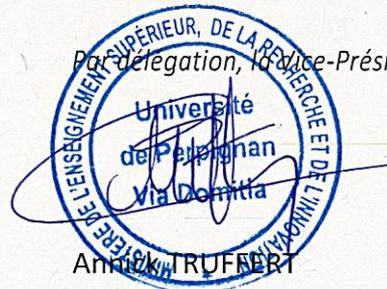
La commission de la formation et de la vie universitaire, après avoir délibéré, a approuvé à l'unanimité :

- Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2023/2024

Membres en exercice : 31	Pour : 20
Membres présents ou représentés : 20	Contre : 0
Membres autorisés à voter : 20	Abstention : 0
Suffrages valablement exprimés : 20	

Fait à Perpignan, le 2 octobre 2023

Par délegation, la Vice-Présidente Formation,



ANNICK RUFFERT

PJ : Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2023/2024

CPI : Direction / Rectorat

Diffusion : Intranet et le site internet de l'UPVD

aT/jG/cP

Délibération UPVD/CFVU 2023/26-09 n°03 du 26 septembre 2023

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L712-1 à L712-6-1 ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la délibération UPVD/CFVU 2020/10-12 n°02 du 10 décembre 2020 portant sur l'élection de la Vice-Présidente de la commission « Formation et Vie Universitaire » ;
Vu l'avis du conseil de l'UFR SEE du 12/09/23,
Vu l'avis du conseil de l'IFCT du 1/06/23,
Vu l'avis du conseil STAPS du 3/07/23,
Vu l'avis du conseil de l'IUT du 21/09/23,
Vu l'avis du conseil de l'IAE du 2/10/23.

La commission de la formation et de la vie universitaire, après avoir délibéré, a approuvé à l'unanimité :

➤ Règlement des études

Membres en exercice : 31	Pour : 20
Membres présents ou représentés : 20	Contre : 0
Membres autorisés à voter : 20	Abstention : 0
Suffrages valablement exprimés : 20	

Fait à Perpignan, le 2 octobre 2023

Par délégation, la Vice-Présidente Formation,



ANNICK TRUFFERT

PJ : Règlement des études

CPI : Direction / Rectorat

Diffusion : Intranet et le site internet de l'UPVD



aT/jG/cP

Délibération UPVD/CFVU 2023/26-09 n°04 du 26 septembre 2023

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L712-1 à L712-6-1 ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la délibération UPVD/CFVU 2020/10-12 n°02 du 10 décembre 2020 portant sur l'élection de la Vice-Présidente de la commission « Formation et Vie Universitaire » ;
Vu l'avis de l'UFR Médecine Montpellier-Nîmes du 28 juin 2023

La commission de la formation et de la vie universitaire, après avoir délibéré, a approuvé à l'unanimité :

➤ Les modalités de contrôle des connaissances des PASS/L.AS 2023/2024

Membres en exercice : 31	Pour : 20
Membres présents ou représentés : 20	Contre : 0
Membres autorisés à voter : 20	Abstention : 0
Suffrages valablement exprimés : 20	

Fait à Perpignan, le 2 octobre 2023

Par déléguation, la Vice-Présidente Formation,

Annick TRUFFERT

PJ : Les modalités de contrôle des connaissances des PASS/L.AS 2023/2024

CPI : Direction / Rectorat

Diffusion : Intranet et le site internet de l'UPVD